

Madame la Présidente,

Les matières résiduelles que nous produisons sont une réalité dont la gestion va nous coûter de plus en plus cher dans le futur. Au-delà de l'enfouissement sécuritaire, notre pouvoir réside dans la réduction à la source et la valorisation de ces matières.

Des dépôts permanents de récupération pourraient être implantés dans les municipalités même en plus de celui prévu au site d'enfouissement.

Plusieurs matériaux se prêtent à ce type de récupération béton, asphalte, métaux, de même que le bois.

La cueillette printanière et automnale des résidus verts dans les périmètres urbains des municipalités de plus grande envergure est une alternative viable à l'enfouissement. Les résidus nobles (branches et feuilles) peuvent être épandus en forêt ou dans les champs sans contrevenir aux normes gouvernementales. Le gazon peut être composté dans les fosses à fumier des agriculteurs.

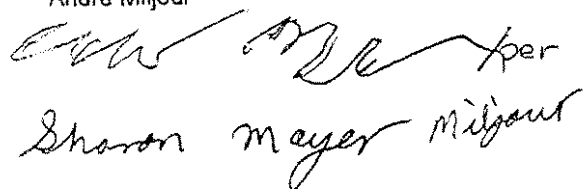
L'enfouissement de déchets demeure encore aujourd'hui une nécessité, mais dont l'impact sur le milieu peut être atténué en favorisant le plus possible la valorisation des matières résiduelles. Ces mesures permettraient de conscientiser la population aux conséquences de l'acte de « jeter », et au bénéfice d'une meilleure gestion des matières résiduelles.

Les compensations qui seraient versées par le promoteur devraient servir principalement à sensibiliser les gens et à aider la communauté du Pontiac dans la réalisation de « projets verts ».

Compte tenu des compensations qui seront versées et du fait qu'il nous faut un endroit pour continuer à enfouir les déchets que nous ne pouvons pas recycler ou valoriser, nous sommes favorables au projet d'établissement du site d'enfouissement technique de LDC.

Merci.

André Miljour

per  
Sharon Meyer Miljour